

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

xavier_daron@orange.fr

CH16

PROCES VERBAL DE REUNION N°16

DU 14/02/2013

"LES HAUTS DE FLORIMONTS"

REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES

Commune de Saint Paul, 1, 2, 3, 4 & 5 allée Rose Des Bois, 41 & 43 rue de Florimonts, 23,25 & 27 impasse des cerises

Permis de démolir n° /sans objet/ Permis de construire n° /sans objet/ Déclaration préalable: /sans objet/

F	rése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
Г		M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	X
ı		M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	X
ı	Χ	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
L	Χ	M SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X

I	Lot	Observations

- 1 PREPARATION DU CHANTIER
- 1.1 DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

PPSPS: transmis, a compléter..

DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LA RECEPTION DU CHANTIER

- cf. CCTP § généralités / obligations de l'entreprise art. 2.8.2; notamment :
- PV d'essais d'arrosage de menuiseries (notamment celles remplacées)
- PV d'autocontrôles des calfeutrements (cf. courriel du 31/01/2013)
- PV de remise des clefs aux locataires
- Dossier d'interventions ultérieures
- 2 ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER
- ► Effectif sur site : 1

Logements visités ce jour : 2, 3, 4, 5, 13, 21, 22, 24, 26, 27, 29, 30 (OPR), étant entendu que les logements 1, 6 à 12, 14 à 20, 23, 25, 28 et 30 étant inaccessibles aux OPR faute de locataires présents

AVANCEMENT: travaux de base: 95%; travaux en option: 95%

- 3 REMARQUES GENERALES
- 3.1 <u>Révision de menuiseries :</u>
- Menuiseries récentes, ayant été remplacées par le maitre d'ouvrage et pour la plupart absolument non conformes : ces menuieries ne sont pas étanches du tout, et devront soit être remplacées (ensemble dormant et ouvrants), soit etre reprises de manière à etre conformes aux spécifications des normes FD P 20-201 & NF P 20-302, et repondre au classement A3 E4 VA4

Logements 45 & 52 : restés inaccessibles (locataires absents jusqu'à présent) : L'entreprise ne peut intervenir

- 4 REMARQUES PARTICULIERES (OPR)
 - Logement 1 : PF2V+V inaccessible et non vérifiée, le reste OK
- Logement 2 : PF2V+V s/cour : volets gonflés à reprendre ; sous face casquettes : bavures de peinture à reprendre, GM (grille métallique) : la peinture qui a été refaite il y a quelques mois s'écaille de nouveau (défaut de préparation du support) : à reprendre!

locataires présents : Rien de fait ! Logement 3 : PP1 : traces de peinture cadre sur ouvrant à nettoyer & peinture ouvrant insuffisante côté intérieur ; F2V sur rue : 1 ouvrant remplacé ; rejet d'eau pourri reste à remplacer

Logement 4 : OK

Logement 5 : GDC : coulures s/ gros œuvre à reprendre + cunettes manquantes

Logement 6 : PB : vis manguantes à remplacer

Logement 7 : PP1 : taches de peinture blanche en intérieur s/ ouvrant ; GM (grille métallique) :

barillet : fonctionnement à vérifier

Logement 8 : inaccessible – personne / PP1 impeccable

Logement 9 : GDC : vis à reprendre / cuvettes

Logement 10 : F2V s/ cour & s/ rue : infiltrations par dessous le dormant : calfeutrement à reprendre – hors mission : locataire signale problème d'infiltration par mur pignon du bâtiment

Logement 11: PF2V & PF1V: barillets à remplacer; GDC: 1 cuvette manquante

Logement 12: RAS

Logement 13 : OK

Logement 14 : personne : non visité ce jour (PM notes précédente visite : révisions effectuées, peinture non réalisée, volets sur PF2V+V à remplacer, F2V+V, rejet d'eau semble moisi ; soit élément dormant à remplacer, soit, si moisi plus étendu, remplacer ensemble du bloc-fenêtre)

Logement 15: RAS

Logement 16 : PP1 : à raboter en partie basse, 1 seule couche de peinture s/ porte palière : à finaliser, PF2V : à régler (frotte en partie basse du fait de la peinture), F2V s/rue (menuiserie 6) : léger jeu dans éléments constitutifs d'un ouvrant : à reprendre ; F2V remplacée récemment : initialement, prévue à remplacer (malfaçons manifestes), si l'entrepreneur réussit à la rendre étanche selon reglementation et CCTP, pourra être conservée ; sinon à remplacer (prévoir essai d'arrosage semaine prochaine, si reprise d'ici là) manque une vis sur persiennes bois (PB) : à remplacer ; peinture cadre non réalisé : les locataires déclarent le prendre à leur charge

Logement 17 : personne : non visité ce jour (PM notes précédente visite : PP peinte (première couche) à finaliser ; serrure à larder à remplacer, F2V s/cour (menuiserie 5 ?) : rejet d'eau semble moisi ; soit élément dormant à remplacer, soit, si moisi plus étendu, remplacer ensemble du blocfenêtre (emplacement partiel ou total avec essence de bois conforme au CCTP : PAS du MOVINGUI)

Logements 18 & 19 : personne

Logement 20 : GDC : plexiglas de remplissage cassé : reste à remplacer

► Logement 21 : OK

Logement 22 : OK

Logement 23 : personne

► Logement 24 : GDC : reprendre fixation plexiglas (cuvettes)

Logement 25 : PP : peinture à reprendre

Logement 26 : PF2V+V : peinture s/volets : manque couche de finition ; volets gonflés ne ferment plus : à reprendre ; 1 ouvrant en partie déterioré : à refixer

► Logement 27 : OK

Logement 28 : personne

▶ Logement 29 : OK, sauf mecanismes PF2V & PF1V qui ne ferment pas : à reprendre

Logement 30 : personne Logement 31 : personne Logement 32 : personne

Logement 33 : PM : PB : cadre non peint / élément manquant

Logement 34 : OK Logement 35 : personne Logement 36 : personne

Logement 37: personne / casquettes: manquent solins

Logement 38: personne

Logement 39 : PF2V & PF1V : rejet d'eau remplacés, mais non peints

Logement 40 : **F2V séjour : à remplacer** ; PB : à repeindre

Logement 41 : personne Logement 42 : OK

Logement 43 : PF2V+V : peindre volets (sous-face)

Logement 44 : OK

Logement 45 : personne

Logement 46: OK

Logement 47 : OK / peinture des menuiseris en cours (manque encore couche de finition)

Logement 48: personne

Logement 49 : F2V non conforme à remplacer

Logement 50 : PF2V+V pourrie à remplacer ; GDC : cuvettes manquantes ; casquettes :

manquent solins, peinture sous-face non reprise

Logement 51: OK

Logement 52 : personne

Logement 53 : PP : rejet d'eau sur F2V à remplacer

Logement 54 : OK - PM : dégat des eaux dans salon depuis couverture à regler

Logement 55 : PP : peinture à recommencer

Logement 56: personne / casquettes: manquent solins

Logement 57: OK

Logement 58 : PP : peinture reprise mais toujours sur support non préparé : à recommencer ;

F2V : peinture appui à reprendre

Logement 59 : PB : cadre à peindre (les éléments en bois le sont)

Logement 60 : F2V pourrie : pourrie, à remplacer

5 TRAVAUX QUI DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EN PRIORITE

► PF2V, F2V : remplacement des blocs fenêtes, dormants et/ou dormants lorsque pourris ou non conformes, dans tous logements

PM : la durée des travaux a été rallongée d'un mois (OS n°2) ; les travaux sont depuis le 02/11/12 hors délais

PROCHAINE RÉUNION DE CHANTIER : SAMEDI 23/02/2013 A 09H00